

## APPENDICE No 3

M. SUTHERLAND: A mon sens, si nous exigeons le serment de l'un il faut faire la même chose pour l'autre.

*L'hon. M. Sinclair:*

Q. Etes-vous en mesure de nous fournir un état comparatif des prix de l'Ontario et de ceux de l'Ouest?—R. Les prix de l'Ontario et ceux de l'Ouest? Certainement. On les a insérés dans le rapport adressé au Bureau fédéral de la Statistique, et c'est là que vous pourrez les trouver.

Q. Ces prix diffèrent?—R. Oui, monsieur.

Q. Quels sont les facteurs qui déterminent l'écart des prix?—R. L'unique écart des prix provient du transport. Le coût du transport s'ajoute au prix de l'appareil pour la commodité du fermier de l'Ouest.

Q. Il n'existe pas d'égalisation du transport dans la détermination des prix?—R. Non.

Q. Les prix varient avec les zones?—R. Oui. Ainsi nous avons un tarif pour Winnipeg, un autre pour Regina, un troisième pour Calgary, un pour Saskatoon, et un dernier pour Edmonton. Ce tarif est conditionné par le prix de fabrique canadien additionné du prix du transport, quel que soit ce dernier. Il n'existe qu'un prix unique.

Q. Plus grande est la distance de la fabrique, plus élevé est le tarif?—R. Oui. Il le faut bien. Le contraire serait impossible.

*M. Milne:*

Q. Avant de poursuivre, vous avez parlé d'une enquête menée par le ministère des Finances?—R. Oui.

Q. A-t-il pris toute cette peine pour connaître le prix des lieuses?—R. Non. J'ignore si son travail s'est borné à la lieuse; peut-être. En tout cas les Débats vous le diront tout de suite. La lieuse est la grande chose chez le fermier. Les autres instruments aratoires marchent plus ou moins à distance en matière de prix.

Q. Quelle proportion de l'outillage représente la lieuse pour le fermier?—R. Elle est le plus coûteux des instruments et représente environ le quart de ses frais courants d'outillage.

Q. La différence n'est pas si profonde entre la lieuse et la semeuse, n'est-ce pas?—R. Cette différence existe néanmoins.

*Le président:*

Q. Prenons une semeuse courante de treize pieds à disque unique.—R. Coût: \$147. L'écart est grand de \$233 à \$147, bien près de \$100. Est-il question de l'Ouest ou de l'Est?

Q. Peu importe.—R. Prenons l'Est. Le prix d'une lieuse de sept pieds est, dans l'Est, de \$233, contre \$147 pour une semeuse de treize pouces à disque unique.

Q. Et les 22?—R. L'Est n'utilise pas les 22, donc inutile d'en parler.

Q. Monsieur Bradshaw, je jette justement les yeux sur les données fournies par le Bureau fédéral de la statistique à propos de la lieuse de 6 pieds, données valant pour janvier 1923; or le coût en est de \$214.—R. S'agit-il d'une lieuse de 6 pieds?

Q. Oui.—R. Je parle de 7 pieds. Maintenant si vous voulez me permettre de poursuivre, vu que vous aurez probablement quelqu'un d'autre à entendre. Le fermier, tout comme l'homme des villes, a bien des choses à acheter en sus de son outillage; et, alors qu'il n'achète une machine quelconque qu'une fois tous les dix ou douze ans, la nourriture, l'habillement et tous les outils divers et fournitures de toutes sortes constituent des occasions permanentes de dépenses. Ce fait constaté, il est intéressant de noter que, en face des prix de 1913, les instruments

[M. Thomas Bradshaw.]